AMNÉSIQUES OU EMBARRASSÉS ?

PRENDRAIENT-ILS LES CHEMINOTS POUR DES IMBECILES ?

Dans cette période électorale où certaines **O**rganisations **S**yndicales vous promettent monts et merveilles, il est utile de rappeler quelques-uns de leurs actes et décisions qui ont conduit à **l'abaissement des droits de TOUS les cheminots.**

En effet, alors qu'ils écrivent se battre pour des droits de haut niveau et égaux pour les salariés contractuels et statutaires, il est bon de se remémorer la signature par l'UNSA, SUD-RAIL et la CFDT de **l'accord classification/rémunération dans la branche ferroviaire.**

Cet accord transposé à la SNCF a conduit à la mise en place de la polyvalence dont se sert le patronat pour dégrader les conditions de travail tout en supprimant des emplois, d'une rémunération au rabais et différente entre les cheminots qui pourtant effectuent le même métier, d'une évolution salariale et professionnelle à la seule main du patron et en toute opacité.

Bref leur signature isole et oppose les travailleurs, et fait le jeu de la direction.

C'est le fameux « *diviser pour mieux régner* » !

C'est la même chose avec leur signature concernant la mise en place généralisée de la **C**omplémentaire **S**anté **O**bligatoire à la SNCF qui a fait bondir la facture de nombreux cheminots contractuels.
Cette **C.S.O** qui accompagne la casse de la médecine de soin, les fermetures de cabinets médicaux, qui reporte la prise en charge des remboursements et autres frais de soins sur l'assurantiel.

Tout cela affaiblit notre protection sociale et nos droits collectifs.

Que dire encore des revendications portées par ces accompagnateurs de la politique patronale (la PPV, la fameuse '*prime Macron*', ou encore l'intéressement groupe) qui affaiblissent nos droits collectifs (retraite, sécu, ...) car non soumises à cotisations sociales.

Pire, la CFDT et l'UNSA ont signé l'accord de branche qui permettrait de licencier en cas d'inaptitude sécurité.

Hélas, seule la CGT l'a dénoncé, il est donc applicable !

Encore une fois, ils font allégeance à l'idéologie libérale et l'acceptation de la stratégie patronale au détriment de nos emplois, de nos conditions de travail, de nos droits et de notre avenir.

La CGT fidèle à ses valeurs agit pour le bien de TOUS quel que soit la SA d'appartenance, l'établissement, la filiale ou encore l'entreprise ferroviaire.

Pour la CGT, seul le retour à une entreprise ferroviaire publique, unique et intégrée est à même d'améliorer et développer le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises tout en garantissant des droits de haut niveau pour TOUS les Cheminots.

Seule la CGT a toujours porté et défendu une grille unique des salaires pour TOUS les travailleurs du rail, permettant ainsi une égalité entre TOUS les Cheminots. **Et pour nous, hors de question d'attendre 2030 !**

La CGT a toujours porté l'extension et l'amélioration du régime spécial pour TOUS les Cheminots de la branche ferroviaire.

Pour la CGT c'est le 100% sécu et pas le 100% assurance privée !

Seule la CGT se bat pour de véritables augmentations générales des salaires et pensions pour TOUS qui soient soumises à cotisations sociales pour garantir nos droits collectifs.

Pendant que certaines OS voient les ASC comme un complément de salaire pour compenser l'incurie de leurs signatures lors des NAO, **seule la CGT se bat pour des activités sociales et culturelles de proximité qui permettent l'émancipation des travailleurs tout en préservant un patrimoine commun à TOUS.**

Pour la CGT, c'est aussi le moyen de réunir l'ensemble des cheminots alors que la politique patronale d'éclatement et de privatisation de la SNCF ne fait que de les isoler.

TOUS CHEMINOTS n'est pas qu'un slogan.

Un service public ça se défend !

Du 19 au 26 novembre, VOTEZ et FAITES VOTER CGT aux élections CSE dans le GPU SNCF !!!

